

# Quelques silex mesviniens à facies éolithique

par M. EM. DE MUNCK

---

Dans un précédent travail dont j'ai donné lecture à la séance d'avril 1932 de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire, (1) j'ai écrit en note que, pour trouver de la place en vue de la création aux Musées Royaux du Cinquantenaire d'une Section d'Antiquités égyptiennes, on avait relégué, dans des caisses, notamment les outils mesviniens à facies éolithique que j'avais installés dans l'une des vitrines de ces Musées.

En ma qualité de membre du Comité de surveillance de la Première Section des Musées Royaux d'Art et d'Histoire, je pourrais user de mon influence pour exiger que, suivant les intentions du Comte Louis Cavens qui a contribué pécuniairement à l'exécution de mes premières fouilles méthodiques dans le dépôt mesvinien de la carrière Hélin à Spiennes, ces objets soient retirés des caisses qui les renferment afin de pouvoir servir à ceux qui s'intéressent plus à l'étude de la Préhistoire de la Belgique qu'à l'archéologie de pays étrangers et lointains.

Mais comme je préfère pouvoir travailler en paix au développement scientifique de la Première Section de ces Musées, je tiens à m'abstenir, tout au moins pour le moment, d'entrer en conflit avec qui que ce soit.

Ayant déposé dans les collections du Cinquantenaire, sans en excepter une seule, toutes les pièces provenant de mes premières fouilles à la carrière Hélin, je ne dispose, en ce moment, que de quelques objets à facies éolithique recueillis par la suite et que je me fais un réel plaisir de présenter à l'examen de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire en les accompagnant de quelques explications.

C'est à partir de 1866 que G. Neyrinck, Z. Laduron et le Capitaine Delvaux recueillirent, les premiers, dans une couche de sable tertiaire (Eocène inférieur) glauconifère *remanié*, située à Mesvin-lez-Mons, une grande quantité de silex de forme irrégulière offrant des traces d'utilisation et représentant une industrie très rudimentaire à laquelle, en 1897 Delvaux donna le nom de *mesvinienne*. (2)

---

(1) Ce travail est intitulé : *Fragment d'une petite scie en silex d'Obourg recueilli sur l'emplacement de l'une des stations néolithiques des sources de la Senne à Naast (Hainaut)*.

(2) E. DELVAUX — *Age paléolithique. Premiers essais d'utilisation des silex éélatés. Les silex mesviniens*, tome VI (1887-1888) du Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles.

De mon côté, ayant, cette même année, multiplié mes recherches dans toutes les couches quaternaires de la carrière Hélin à Spiennes, j'ai nettement précisé le niveau stratigraphique occupé par l'industrie mesvinienne dans une coupe très détaillée publiée à la page 120 des comptes rendus du Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques de Paris (XII<sup>e</sup> Session, 1900).

Plus tard, c'est-à-dire en 1919, M. Rutot a reproduit en partie et comme suit les principales données que comporte le texte de cette coupe (1) que j'avais jointe en guise de document explicatif aux séries paléolithiques provenant de mes fouilles à la carrière Hélin et exposées aux Musées Royaux du Cinquantenaire :

1. — Terre à briques de l'Ergeron.
2. — Ergeron supérieur sableux, avec faible gravier à la base.
3. — Ergeron inférieur, un peu argileux.
4. — Cailloutis plus ou moins important, renfermant nettement l'Industrie moustérienne supérieure à coups-de-poing, de M. Commont (que je considérais anciennement comme Acheuléen supérieur, d'accord avec la classification de G. de Mortillet).
5. — Lit noir tourbeux, traces évidentes d'un ancien sol, avec dents de chevaux.
6. — Ce lit passe insensiblement, à la partie inférieure, à une glaise verte, à la base de laquelle est une industrie incomplètement développée, avec coups-de-poing rappelant les types du *Chelléen évolué*.
7. — Sables fluviaux, meubles, à allure tourmentée, à stratification oblique, montrant à la base une industrie incomplètement développée, mais dont les principaux instruments rappelaient la facture simpliste *strépyenne*.
8. — Sables fluviaux à allure tranquille, à stratification régulière.
9. — Important cailloutis, paraissant divisé par une ligne noire, en deux tranches superposées et renfermant en abondance une industrie de type franchement éolithique que j'ai dénommée *Mesvinien*.
10. — Glaise vert foncé, argileuse, provenant du remaniement sur place de l'Eocène landénien.
11. — Cailloutis de silex noir mat, spécial à un banc de la partie supérieure de la craie phosphatée et provenant ici du remaniement sur place d'un cailloutis semblable servant de base au Landénien. Ce cailloutis renferme une industrie du type éolithique, mal représentée.
12. — Lambeaux de Landénien inférieur, très glauconifère, avec, à la base, un cailloutis de silex noir mat.

---

(1) A. RUTOT. — *Le Quaternaire du Nord de la France et de la Belgique d'après la classification de M. le Professeur V. Commont*. Bulletin de la Société Belge de Géologie de Paléontologie et d'Hydrologie, tome XXIX (1919), Procès-verbaux, pages 151-196.

13. — Soubassement formé soit de Craie sénovienne phosphatée, soit de Tuffeau maestrichtien de Saint-Symphorien, avec rognons volumineux de silex brun, selon que l'on se trouve de l'un ou de l'autre côté d'une faille.

Comme on peut le voir dans cette coupe, sous le dépôt dans lequel, dès le début de mes premières fouilles j'avais constaté l'existence d'un très riche atelier mesvinien, M. Rutot signale, sous le n° 11, le cailloutis à industrie du type éolithique qui, au moment où il publia son travail était « mal représentée ».

Cependant, dans cette même couche et au même niveau stratigraphique j'ai recueilli à la carrière Hardenpont (Saint-Symphorien) de nombreux silex à facies éolithique dont l'un de mes collègues, débutant dans les études de Préhistoire, a été le seul à contester l'utilisation par l'homme pré-mesvinien (1).

Mais pour ne parler aujourd'hui que de la série de 19 pièces à facies éolithique que je présente à l'examen de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire, je ferai observer qu'elle est insuffisante pour se faire une idée complète du type excessivement intéressant de l'industrie la plus primitive que renferme le dépôt mesvinien de la carrière Hélin.

A ce point de vue, faut-il le dire au sein d'une Société qui se consacre avec tant d'ardeur et de succès à l'étude de notre Anthropologie et de notre Préhistoire nationales, il est profondément regrettable de penser que la plupart des restes d'industrie mesvinienne la plus ancienne que j'avais classés rigoureusement suivant leur position stratigraphique, avec coupe géologique à l'appui, sont sans doute aujourd'hui mélangés dans des caisses à d'autres pièces provenant d'autres niveaux et cela en pure perte pour le progrès de la Préhistoire.

Je ne décrirai pas en détail tous les objets que je montre à la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire car ses membres pourront facilement reconnaître que chacun d'eux présente de nombreuses traces d'utilisation.

La pièce n° 1 est un rognon allongé de silex parfaitement préhensible et sur tous les bords duquel se voient de nombreux esquillements, étoilures et écrasements de percussion.

L'action des courants d'eau quaternaires chargés de sable a altéré, il est vrai, ces caractères mais assez légèrement cependant pour qu'ils apparaissent encore très distinctement.

Cette pièce peut être rangée dans la catégorie des percuteurs-retouchoirs.

(1) Voir au bas de la page 187 du tome XLIII (1928) du Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles.

La pièce n° 2 est un galet de silex verdi originaire du Landénien de la région. Il présente trois protubérances entre deux desquelles se voit une grande et large encoche dont le bord tranchant a reçu de nombreuses petites retouches. En empoignant ce galet par la plus longue de ses protubérances il tient parfaitement à la main sans la blesser. D'autre part, l'extrémité de chacune des deux autres protubérances porte de nombreux esquillements, étoilures et écrasements de percussion.

Cet objet peut être rangé dans la catégorie des percuteurs à deux têtes et constitue, de ce fait, une pièce rare car les percuteurs que j'ai recueillis dans le mesvicien ne présentent ordinairement qu'une seule protubérance qui a servi à percuter, comme on peut le voir dans les collections des Musées Royaux d'Art et d'Histoire. (1)

La pièce n° 3, un volumineux fragment de galet de silex verdi originaire du Landénien de la région offre, à mes yeux, un très grand intérêt car, à elle seule, elle peut servir à prouver que des chocs accidentels qui se seraient produits dans des courants d'eau n'auraient pu être assez puissants pour pouvoir la briser net, comme le montre le large plan de débitage qui se voit à l'une de ses extrémités.

Sans aucun doute, ce plan, très régulier, résulte du sectionnement du galet par une percussion qui a dû être très énergique et l'a brisé d'un seul coup.

Le courant de la Trouille n'ayant effectué, le plus souvent sur place, que des dépôts résultant de remaniements de couches géologiques préexistantes dans la région et n'ayant jamais été entrecoupés par des chutes importantes voire même par de simples cascades comme celle de Coo n'auraient pu déterminer un tel sectionnement. (2)

L'objet porte en outre une vingtaine d'esquillements juxtaposés et disposés sur une partie du bord du plan de débitage.

Il s'agit donc de tout un ensemble de caractères qui montrent clairement que le galet a été choisi puis utilisé par l'homme pour un travail bien déterminé.

Je dirai enfin qu'il me paraît tout à fait impossible qu'un torrent, dans lequel un objet prend forcément les positions les plus diverses au cours d'un charriage, ait été capable de produire successivement plus de 20 esquillements juxtaposés sur une partie du bord du plan de débitage d'un silex.

(1) Le 21 décembre 1899 j'ai déposé dans la collection du Musée Royal d'Histoire naturelle de Belgique une importante série de silex résultant de mes premières recherches dans le Mesvicien de la carrière Hélin. Il serait intéressant de réétudier cette série qui — si j'ai bonne mémoire — renferme également quelques rares percuteurs. E. DE M.

(2) Ce passage peut servir de réponse à une observation présentée par M. le Docteur Dekeyser à la séance du 24 septembre 1928 de la Société d'Anthropologie de Bruxelles (voir tome XLIII, page 187, du Bulletin de cette Société).

D'autre part, ces esquillements sont identiques à ceux qui se produisent sur les percuteurs, sur les retouchoirs et sur les bords des enclumes en silex que feu le Sénateur Houzeau de Lehaie et moi employâmes, naguère, pour nos essais de taille du silex (1).

La pièce n° 3 aurait donc servi de percuteur ou de retouchoir et cela d'autant plus facilement qu'elle pouvait se tenir très aisément à la main, comme on pourra s'en convaincre en l'empoignant vers son extrémité pointue où j'ai marqué, en rouge, le contour de mes doigts.

La pièce n° 4, qui est sectionnée exactement de la même façon que la pièce n° 3, présente, sur tout le pourtour de son plan de sectionnement, de nombreux esquillements, étoilures et écrasements de percussion.

Elles proviennent toutes deux de la dernière fouille que j'ai pratiquée, seulement sur deux ou trois mètres de superficie, à la carrière Hélin.

La réunion de ces deux objets que j'ai trouvés en quelque sorte côte à côte prouve, à mon avis, que cette réunion ne peut être attribuée à l'action d'un torrent qui, sans doute, les aurait dispersées mais bien à une intervention humaine.

D'ailleurs, elles ont été recueillies en plein atelier Mesvinien dont, seul, Gabriel de Mortillet, avant que je le lui fasse visiter avait, *a priori*, nié l'existence (2).

Quant aux enclumes que l'on rencontre assez souvent dans les gisements éolithiques et paléolithiques, elles sont faites de simples blocs de pierre le plus souvent de silex.

L'homme primitif les disposait de façon à pouvoir appuyer sur l'une de leurs faces les objets qu'il voulait façonner ou simplement briser par percussion.

Les plus caractéristiques de ces enclumes présentent chacune à leur sommet un large plan sur lequel il était facile d'opérer comme je viens de le dire et, souvent, la partie opposée à ce plan se prolonge sous forme de cône permettant de fichér l'objet en terre pour lui donner ainsi le plus de stabilité possible au cours du travail.

Dans ma jeunesse, je m'amusais souvent à déposer tout simplement sur le sol un pavé et à appuyer sur le bord de sa face supérieure une ardoise que je retouchais fort facilement par percussion de façon à lui donner une forme demi circulaire ou entièrement circulaire.

---

(1) Voir à ce sujet : E. DE MUNCK. — *Notes relatives à quelques silex imitant des coups-de-poing, des racloirs et des grattoirs paléolithiques et néolithiques*. Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire, tome XLIV, 1929.

(2) G. DE MORTILLET. — *Cours d'Anthropologie Préhistorique. Excursion en Belgique*, Revue de l'Ecole d'Anthropologie de Paris, tome I, juillet 1891.

Je me servais, pour accomplir ce travail, soit d'une masse de fer d'une longueur appropriée, soit d'un marteau et il arrivait souvent que mon retouchoir ou mon marteau déviait et produisait sur le bord aigu de la face supérieure du pavé des esquillements, des étoilures et des écrasements de percussion.

Quant à la naissance de l'industrie éolithique mesvinienne et de la retouche d'accommodation des silex, l'excellent géologue préhistorien Delvaux les explique parfaitement en ces termes :

« L'être misérable qui va disputer sa survivance aux froids mortels de la période glaciaire, ramasse un caillou tranchant, tel qu'en sait faire la nature, il s'en sert, l'utilise ; puis le besoin satisfait, il le rejette. Qu'en pourrait-il faire d'ailleurs ? En employant la pierre celle-ci s'use ou se brise. Les éclats produits par l'accident sont utilisables et donnent l'idée de la provoquer dans l'avenir.

« Lorsque le sol ne fournit pas ce qui est nécessaire aux besoins immédiats, l'homme frappe donc la pierre (ainsi que le font encore certains Indiens de l'Amérique du Sud pour arrondir les bolas). En frappant au hasard, il lui arrive de distinguer telle nature de pierre d'avec une autre. A force de casser sans méthode des cailloux, il découvre les propriétés du silex ; cette roche fournit mieux que d'autres des éclats tranchants d'une grande ténacité.

« Mais comme tous les êtres près de la nature, comme tous les sauvages, il a le travail en horreur et il attend qu'il soit blessé, en les maniant, pour comprendre la nécessité d'émousser la partie préhensible de ses cailloux. » (1)

Il résulte de ces judicieuses observations que, comme l'a fort bien dit Delvaux, les instruments mesviniens les plus primitifs « ont pour caractère de n'en avoir aucun ».

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les restes de l'industrie éolithique dérivant de l'utilisation pure et simple de rognons et d'éclats naturels de pierres de formes les plus diverses sont d'une variété extrême alors qu'aux époques plus récentes cette diversité dans l'outillage est très réduite par le fait que la forme des instruments était le plus souvent nettement préconçue.

La civilisation, fruit de la cérébralité progressive, n'ayant évolué que fort lentement, par étapes successives d'expériences péniblement acquises par nos générations passées au cours de millénaires, il y a tout lieu de considérer que le coup-de-poing de l'époque Chelléenne et la hache en amande acheuléenne constituent des pièces de formes trop évidemment

---

(1) E. DELVAUX. — *Age paléolithique. Premiers essais d'utilisation des silex éclatés. Les silex mesviniens*, Bulletin de la Société d'Anthropologie de Brux., tome VI, 1887-1888.

préconçues, d'une taille régulière et méthodique trop perfectionnée pour représenter les plus anciens instruments de l'homme le plus primitif.

Quant à la durée de l'époque mesvinienne au cours de laquelle l'industrie humaine ne se développa que fort péniblement, comme le montre le type excessivement grossier de l'outillage, elle a dû être, sans doute, bien longue car, comme en convient Gabriel de Mortillet, « plus une industrie est primitive, plus elle est lente à disparaître. » (1)

« Il est certain — comme l'a écrit Delvaux — « que l'homme, ayant besoin d'un corps dur, d'une pierre tranchante, a ramassé indifféremment d'abord le premier caillou dont la forme naturelle correspondait aux nécessités du moment. »

Et telle est précisément la raison pour laquelle l'outillage le plus ancien des Mesviniens — qui ne faisaient qu'utiliser tels quels les premiers silex venus puis de les rejeter sur le sol aussitôt après en avoir fait usage — est d'une variété extrême.

Quant à l'atelier éolithique de la carrière Hélin — ou pour mieux dire la station d'occupation — elle se distingue très nettement des ateliers de débitage qui, après des crues successives suivies d'abaissement des eaux de la Trouille, se sont développés par la suite durant les périodes d'émerision.

Comme on le sait, c'est l'un de ces ateliers de débitage post-mesvinien qui m'a fourni les très intéressants nucleus sur lesquels se rattachent de nombreux éclats et décrit par le Baron de Loë aux pages 40, 41 et 42 du tome I de son Catalogue descriptif et raisonné de la Section de la Belgique Ancienne aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire.

La pièce n° 5 est un galet de silex verdi originaire du Landénien de la région. Il est parfaitement préhensible à la main vers son extrémité la plus large et la plus épaisse. La pointe opposée à cette extrémité ayant servi à percuter, il s'en est détaché un grand éclat et quatre plus petits.

Dans la série de silex à facies éolithique que j'ai découverts sur les rives de l'Océan Atlantique à La Rochelle (2) et dont j'ai fait don au Muséum Départemental de la Charente-Inférieure ainsi que dans celle que j'ai déposée au Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique se trouvent des galets utilisés présentant les mêmes caractères.

---

(1) G. DE MORTILLET. — *Cours d'Anthropologie Préhistorique. Excursion en Belgique*, Revue de l'Ecole d'Anthropologie de Paris, tome I, juillet 1891, page 198.

(2) La Société des Sciences naturelles de la Charente-Inférieure n'ayant publié, dans ses Annales (août 1920), que la première partie de mon travail relatif à cette série, ceux qui, en Belgique, désireraient étudier tous les caractères des silex à facies éolithique que j'ai recueillis à La Rochelle devraient obtenir, du Musée Royal d'Histoire naturelle de Belgique, de pouvoir examiner une seconde série que j'y ai déposée.

La pièce n° 5 et ces derniers objets ayant été utilisés de la même façon appartiennent à une même catégorie bien caractérisée et peuvent être considérés comme ayant été les précurseurs du « Coup-de-poing Chelléen » à talon, figuré notamment par Gabriel de Mortillet à la page 140 de la deuxième édition de son ouvrage intitulé « Le Préhistorique ».

A son origine, le coup-de-poing chelléen n'a été, en somme, qu'un simple caillou pris à la main et cassé par l'usage à l'extrémité opposée au talon préhensible. Cette cassure ayant été avantageuse à un travail déterminé l'homme primitif l'a reproduite ensuite intentionnellement, l'a multipliée et finalement, a imaginé de tailler complètement l'instrument.

Tel est, à mon avis, l'origine lointaine du coup-de-poing chelléen qui lui-même, à la longue, en se perfectionnant a donné naissance au coup-de-poing acheuléen dont les formes sont moins lourdes, la taille plus parfaite et le galbe de beaucoup plus élégant et artistique.

La pièce n° 6 et, surtout, la pièce n° 7 sont des rognons très grossiers de silex dont les bords tranchants ont été utilisés soit pour couper, soit pour racler. Chacune de ces pièces présente, en outre, une encoche purement naturelle mais sur le bord tranchant de laquelle se voient des petites retouches pratiquées, sans doute, en vue de leur utilisation.

La pièce n° 8 est un racloir à encoche beaucoup plus parfait que les pièces nos 6 et 7.

L'examen attentif de cette pièce permet de constater qu'après avoir été utilisée par l'homme mesvinien le plus primitif elle a séjourné, longtemps à la surface du dépôt et que, de ce fait, ses arêtes les plus vives ont été légèrement usées et polies par l'action longue et répétée de courants d'eau chargés de sable.

Quant à l'encoche, elle résulte, à l'évidence, d'un éclatement du silex survenu après la première utilisation de celui-ci car ses arêtes sont restées vives et ses faces d'éclatement ainsi que ses retouches ne présentent pour ainsi dire pas de patine.

D'ailleurs, j'ai recueilli cet objet à la surface du dépôt mesvinien, et c'est là une circonstance qui permet d'autant plus de considérer que son encoche a été pratiquée au cours du dernier stade de l'évolution industrielle mesviniennne.

Si d'autre part l'on considère que, depuis la fin de l'époque mesviniennne, il s'est écoulé des millénaires sans que cette encoche se soit sensiblement patinée que n'a-t-il fallu d'autres et très nombreux milliers d'années pour que les silex du mesvinien inférieur se couvrent d'une patine beaucoup plus prononcée ?

Il y aurait un très grand intérêt — je le répète une fois de plus — à ce que des spécialistes étudient, sous toutes ses faces, cette question de la

patine car s'ils parvenaient à savoir combien, en un terrain donné, il faudrait de temps pour qu'elle puisse se produire et se développer l'on arriverait peut-être un jour à établir une chronologie des temps préhistoriques moins relative que celle que l'on a cru pouvoir adopter jusqu'ici. (1)

La pièce n° 9 est une simple plaquette naturelle de silex, ne résultant par conséquent pas d'un débitage intentionnel, et sur tout le pourtour de laquelle ont été pratiquées, par percussion, de très nombreuses retouches d'avivage.

Elle constitue le type le mieux caractérisé du racloir à facies éolithique tel qu'on en rencontre souvent dans les dépôts de l'époque mesvinienne de Belgique et de l'étranger.

A ce sujet, je ferai observer que, lorsque je lui fis étudier le mesvinien à Spiennes, Gabriel de Mortillet m'avoua que M. Scarabelli a signalé près d'Imola, en Italie, un gisement tout à fait analogue à celui de la carrière Hélin et a constaté que le cailloutis inférieur de ce gisement contient des pièces bien plus grossières que le terrain supérieur où l'on rencontre des débris de taille intentionnelle. (2)

Les pièces nos 10 à 19 offrent de très nombreuses traces d'utilisation qui les font apparaître comme ayant servi à percuter, trancher, racler et gratter.

Quant aux perçoirs, ils font défaut dans la série d'objets que je présente et qui ont été récoltés au cours d'une fouille sommaire que j'ai pratiquée à la carrière Hélin assez longtemps après mes premières recherches.

Dans son ensemble, l'industrie de l'époque mesvinienne la plus primitive est à facies nettement éolithique et montre clairement que la peuplade qui s'établit dans la vallée de la Trouille, au point que j'ai exploré, n'employa que des outils de fortune sans chercher à leur donner une forme voulue et bien déterminée.

(1) Le 8 février 1932, j'ai proposé au Comité de surveillance de la I<sup>re</sup> Section des Musées Royaux d'Art et d'Histoire d'accueillir favorablement une proposition que je lui ai faite en vue de la création, en ces Musées, d'un laboratoire pour l'étude de la patine des objets préhistoriques, protohistoriques et historiques ainsi que de l'examen des pièces présentées en vente pour les collections de cette Institution.

Il est évident, qu'avant d'être acquises, ces pièces devraient être soumises soit à un examen microscopique, soit à des analyses de telle sorte que leur authenticité, établie scientifiquement, ne puisse faire l'objet d'aucun doute.

A mon avis, la question est fort grave non seulement au point de vue du bon renom scientifique des Musées Royaux d'Art et d'Histoire, mais aussi de la responsabilité du Comité de surveillance en matière d'emploi des subsides mis à sa disposition. E. DE M.

(2) G. DE MORTILLET. — *Cours d'Anthropologie préhistorique. Excursion en Belgique* Revue de l'Ecole d'Anthropologie de Paris, tome I, juillet 1891.

L'homme mesvinien en « sauvage » qu'il était — pour me servit d'un mot de Delvaux — travaillait à la diable et ce ne fut qu'à la suite d'une période durant laquelle il utilisa seulement des rognons et des éclats de silex naturels, souvent excessivement grossiers et irréguliers, qu'il pratiqua le débitage intentionnel et méthodique des blocs de matière première.

Parmi les centaines de pièces provenant de mes premières fouilles à la carrière Hélin, quelques nucléus grossiers et quelques lames épaisses et difformes, que l'on peut voir dans les collections des Musées Royaux d'Art et d'Histoire, montrent clairement que l'industrie mesvinienne ne se développa d'abord que fort lentement. Et ce ne fut qu'après de multiples tâtonnements que l'homme primitif put tirer tout le parti que lui offrait le débitage intentionnel des blocs de silex.

Aussi les percuteurs proprement dits sont-ils fort rares dans le mesvinien. Toutefois il en existe quelques-uns aux dits Musées ; un autre faisait partie d'une série de silex qu'avant la guerre, alors que j'étais en rapport d'amitié avec le Prince héritier de Wurtemberg, a été offerte, en mon nom, par celui-ci, à l'Université de Tubingen. Enfin, si j'ai bonne mémoire, il s'en trouve également un dans une petite collection de silex paléolithiques et néolithiques dont j'ai fait dont, naguère, au Musée d'Ethnographie de la Principauté de Monaco.

Si, dans le présent travail, j'ai tout spécialement attiré l'attention sur les caractères purement éolithiques de l'industrie la plus primitive du mesvinien de la carrière Hélin c'est parce que je considère que l'étude détaillée et minutieuse des pièces présentées pourrait mener à de nouvelles observations relatives à la grave question des éolithes tertiaires attribués à un précurseur de l'homme.

A mon avis, cette question non encore entièrement résolue malgré les nombreux travaux auxquels elle a donné lieu, devrait être remise à l'étude sans le moindre parti pris.

Afin de contribuer à cette étude, je compte faire don au Musée de la ville de Mons de la série que je viens de présenter.

Et je connais assez l'intérêt que l'autorité communale montoise et le Conservateur de ce Musée portent au progrès de l'Anthropologie et de la Préhistoire pour pouvoir affirmer que toutes facilités seront données à ceux qui désireraient examiner cette série éolithique mesvinienne.

### *Discussion.*

M. DEKEYSER. — Il est évident que l'homme, avant d'avoir conçu et imaginé une industrie quelconque si rudimentaire qu'elle soit, s'est servi des objets qu'il avait sous la main, des pierres, débris de roche, silex. Où la difficulté est grande c'est précisément de différencier les traces d'utilisation humaine, de l'action des forces naturelles. Dans certains cas, n'est-il pas possible que des traces comme celles que l'on vient de nous montrer soient dues aux chocs répétés d'objets entraînés par un courant d'une certaine force, contre des silex fixés solidement entre les branches ou racines enchevêtrées submergées.

M. RAHIR. — Je crois que les cailloux entraînés par des chutes d'eau d'une certaine hauteur comme à la cascade de Coo, cascade non artificielle, par exemple peuvent, en se heurtant violemment, produire des éclatements pouvant donner l'aspect de pièces modifiées par l'action humaine. La violence des courants peut être extrêmement grande, c'est ainsi que des orages, ont pu dans la région de Louvain, il y a quelques années, défoncer une route en en arrachant les pavés qui s'entrechoquant présentèrent des esquilles bien nettes.

M. HASSE. — Il est une action qui n'a pas été invoquée, c'est celle des poissons qui, sur le fond des rivières, remuent et déplacent les cailloux.

M. DEKEYSER. — Il m'est difficile d'admettre que les mouvements du poisson sur le fond soient capables de mobiliser des cailloux assez volumineux et avec assez de force pour produire des éclats d'une certaine importance.

M. DE MUNCK. — Au cours de la discussion, l'on vient de me dire que, dans des chutes d'eau tombant d'une certaine hauteur, les cailloux, en se heurtant, auraient pu produire — ce qui, à mon avis, est tout à fait impossible — des pièces présentant tous les caractères des percuteurs, des retouchoirs, des racloirs, des grattoirs simples et des grattoirs à encoches tels que ceux que je viens de présenter et qui proviennent de la station d'occupation Mesvinienne si nettement caractérisée et localisée à la Carrière Hélin.

Or, si l'on veut bien examiner, attentivement et sans aucune idée préconçue, la coupe indiquant très exactement la superposition de tous les dépôts quaternaires de cette carrière et que je viens de tracer au tableau noir, l'on pourra se convaincre que, dans aucune des 16 couches de terrain mises à jour au cours de mes fouilles, il ne se trouve pas le moindre indice qui puisse permettre de conclure à l'existence de chutes, voire même de simple rapides, contemporains du creusement de la vallée de la Trouille.

Il eut été impossible qu'il en fut autrement car, depuis les sommets du Bois-de-Mons et du Mont-Panisel, les courants d'eau qui ont formé les vallées de la Trouille et de la Haine n'ont érodé et, le plus souvent, n'ont remanié sur place que des sables tertiaires très meubles.

Ceux-ci ne présentant que des pentes fort peu sensibles, ces courants n'ont donc rencontré aucun obstacle et se sont écoulés librement et fort paisiblement depuis l'aurore des temps quaternaires jusqu'à nos jours.

Il n'y a donc pas eu de chutes et même, lorsque les eaux quaternaires en approfondissant le lit de la Trouille ont atteint le terrain Crétacé, elles n'ont érodé celui-ci que fort régulièrement et fort faiblement.

Dans ces conditions, il est tout à fait évident qu'il ne peut s'agir des « cataclysmes » dont on a parlé sans en prouver l'existence tandis que, tout au contraire, dans toute la masse des nombreux dépôts que j'ai étudiés géologiquement avec la plus grande attention il ne se trouve que des limons stratifiés à allure particulièrement paisible, des glaises et, surtout, des niveaux représentant des anciens sols, même dans le dépôt Mesvinien proprement dit.

On m'a dit, aussi, que des blocs de silex, maintenus dans des enchevêtrements de racines d'arbres ou d'arbustes, auraient pu recevoir des coups produits par d'autres blocs charriés par les courants d'eau.

J'admets parfaitement la chose, mais ce que je ne puis concevoir c'est que des entrechoquements aient pu se produire et, surtout, se répéter de façon à retoucher des silex tels que — pour ne donner qu'un seul exemple — ce grattoir sur le bord duquel je compte plus de 20 esquillements régulièrement juxtaposés.

Et si l'on considère que les séries Mesviniennes que j'ai déposées aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire et au Musée Royal d'Histoire Naturelle renferment de très nombreux racloirs, grattoirs, perçoirs et couteaux parfaitement caractérisés et dont *les formes se répètent* fort souvent, il faudrait admettre une chose absurde, c'est-à-dire que les courants auxquels on attribue la taille et le dépôt de ces objets, en un point précis et nettement localisé, aient agi avec méthode et intelligence.

On m'a dit, ensuite, que des torrents résultant d'orages tels que ceux qui, aux environs de Louvain, ont causé, il y a quelques années, le défoncement d'une chaussée et l'arrachage de ses pavés ont pu être assez puissants pour produire sur ceux-ci des esquillements par entrechoquements.

A la rigueur, je l'admets, mais il est certain que si ces entrechoquements avaient formé ne fut-ce que de grossières ébauches de racloirs, de grattoirs, de perçoirs, de percuteurs, de retouchoirs, d'enclumes ou de couteaux, l'on se serait empressé de me signaler ces objets comme pièces à l'appui de la thèse antiéolithique.

On m'a dit, aussi, que la Cascade de Coë n'est pas artificielle ; mais qu'elle ne le soit pas ou qu'elle le soit, je ferai observer, en tout cas, quelle n'a pas été et qu'elle n'est pas capable de produire sur des pierres des caractères semblables à ceux des silex Mesviniens. C'est en vain, d'ailleurs, que j'ai exploré le lit du cours d'eau en aval de cette cascade pour y découvrir ne fut-ce que des pseudo-éolithes.

Enfin, l'on m'a dit que des poissons, en remuant des dépôts caillouteux, auraient pu déterminer des entrechoquements de pierres de nature à produire des pièces semblables à celles que je viens de présenter.

Si c'est ainsi que, sans apporter aucune preuve matérielle à l'appui ou ne fut-ce que quelque explication claire et plausible, l'on veut examiner la question Mesvinienne, je me refuse à continuer à discuter.

Comme le Baron de Loë l'a fait en installant l'une de mes séries d'objets Mesviniens dans une vitrine des Musées Royaux d'Art et d'Histoire, j'ai, maintes fois et longuement, étudié et réétudié, sous toutes leurs faces, les objets qui en font partie, de telle sorte que ma conviction ne s'est pas établie à la légère ; j'ai fait de même pour la série que j'ai déposée au Musée Royal d'Histoire Naturelle et pour celle que je viens de présenter.

D'ailleurs, je suis loin d'être seul à considérer l'existence de l'industrie Mesvinienne comme étant un fait incontestable car je me trouve en compagnie d'éminents géologues et préhistoriens qui ont reconnu cette existence et dont je ne citerai que quelques noms pris au hasard : G. de Mortillet, le Docteur Hamy, le Docteur Capitan, E. Piette, E. van Overloop, le Baron de Loë, A. Houzeau de Lehaie, le Docteur Jacques, le Professeur Dewalque, le Docteur Mayet, le Docteur Chaumier, Edm. Hue, Sir. J. Prestwich, le Docteur G. Schweinfurth, le Docteur Klaatsch.

---